

## MESSAGE DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II ÀL'ARCHEVÊQUE JAMES FRANCIS STAFFORD À L'OCCASION DU PREMIER CONGRÈS DES LAÏCS CATHOLIQUES DU MOYEN-ORIENT

A Son Excellence Monseigneur James Francis Stafford Président du Conseil pontifical pour les Laïcs

1. A l'occasion du premier Congrès des Laïcs catholiques du Moyen-Orient que vous avez organisé à Beyrouth du 10 au 14 juin, je rends grâce pour cette initiative particulièrement opportune dans la perspective du grand Jubilé de l'An 2000.

«Avec la joie de l'espérance, constants dans la tribulation, assidus à la prière » [1], les laïcs représentant les communautés catholiques du Moyen-Orient ont le souci de partager leurs expériences et de réfléchir sur leurs engagements dans l'Église et dans le monde. Les communautés catholiques au Moyen-Orient appartiennent à l'Église universelle et, dans le même temps, elles ont un patrimoine culturel, historique, théologique, liturgique et spirituel spécifique, qui provient de différentes traditions rituelles Les laïcs sont appelés à faire en sorte que cette diversité soit l'occasion d'un enrichissement des différentes communautés et qu'elle renforce l'unité de l'Église du Christ. Le dialogue quotidien approfondi favorisera la collaboration entre catholiques de divers rites; il affermira aussi la vie fraternelle et la solidarité avec les chrétiens appartenant aux communautés orthodoxes. Tous les fidèles du Christ auront le souci de s'entraider et de se soutenir, particulièrement dans des contextes sociaux où ils sont minoritaires.

Les catholiques du Moyen-Orient ont aussi vocation à être les premiers protagonistes d'un dialogue interreligieux concret avec les croyants des grandes religions monothéistes. Partager le travail, habiter dans les mêmes quartiers, vivre une solidarité simple et sincère: autant d'aspects de la vie commune qui ne peuvent que renforcer la connaissance mutuelle, l'amitié, la compréhension réciproque et le respect de la liberté de conscience et de religion. J'encourage

donc les membres du congrès et tous les laïcs de la région à ouvrir leur cœur à l'Esprit Saint, pour qu'ils puissent être toujours plus disponibles à ses appels et poursuivre leur mission de baptisés dans l'Église, en communion avec les pasteurs, ainsi que dans la société où ils ont à participer à la construction d'un monde plus juste, plus solidaire et plus fraternel.

Le congrès se déroule un mois après ma <u>visite pastorale sur la terre libanaise</u>, au cours de laquelle j'ai pu rencontrer des représentants des différentes communautés religieuses du pays et inviter tous les habitants du Liban et du Moyen-Orient à vivre en frères. La <u>signature de la récente Exhortation apostolique post-synodale</u> «<u>Une espérance nouvelle pour le Liban</u> » et sa remise aux pasteurs et aux fidèles du pays ont été un moment particulièrement important de mon voyage. Ce document est adressé principalement aux catholiques libanais, mais je le confie aussi à tous les participants à votre congrès, afin qu'il contribue à raviver la confiance des laïcs catholiques de la région et qu'il leur donne un élan nouveau dans le témoignage de foi, d'espérance et de salut qu'ils doivent rendre auprès de leurs frères.

- 2. Dans cette région du monde, Abraham, notre Père dans la foi, et toute sa descendance ont marché. A leur suite, tout chrétien est appelé à répondre à l'appel du Seigneur et à se laisser conduire par Lui, pour trouver la vraie vie. Sur cette terre, Dieu a réalisé son dessein d'amour en envoyant son Fils unique, Jésus de Nazareth, pour le salut du monde et pour rassembler les hommes dispersés. Dans le Christ, toutes les promesses divines ont été accomplies et la vie a vaincu la mort, en sorte que demeure en nous l'espérance. Les Apôtres ont transmis l'Évangile aux peuples de la région; c'est à Antioche que pour la première fois les disciples ont reçu le nom de chrétiens [2]. Les textes des Pères de l'Église d'Orient, les grandes traditions monastiques, l'exemple de nombreux saints et saintes, sont autant de richesses du patrimoine de la foi que les fidèles ont le devoir de garder et de maintenir; car « l'Église boit aux sources évangéliques et apostoliques, qui ne tarissent jamais » [3] et qui sont un stimulant pour la vie spirituelle et liturgique, et pour le témoignage qu'il convient de donner aujourd'hui. Il appartient en particulier aux laïcs de transmettre aux générations à venir la Bonne Nouvelle de l'Évangile, pour que les jeunes, en découvrant le Christ, trouvent des raisons d'espérer, édifient leur personnalité, prennent leur part de la vie ecclésiale et sociale, soient des acteurs de la nouvelle évangélisation et des semeurs de la Parole de Dieu auprès d'autres jeunes [4].
- 3. Les fidèles du Christ ont une mission qui découle du sacrement de Baptême. Marqués de l'huile sainte, les enfants de Dieu demeurent éternellement membres de Jésus-Christ, prêtre, prophète et roi. Ils participent à l'office sacerdotal du Seigneur par « toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détentes d'esprit et de corps, s'ils sont vécus dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie. ... Tout cela devient offrandes spirituelles agréables à Dieu par Jésus-Christ » [5]. Ils participent à l'office prophétique lorsqu'ils font briller la nouveauté et la force de l'Évangile dans tous les domaines de leur vie. Ils participent enfin à l'office royal lorsque, maîtres d'eux-mêmes, ils mènent le combat spirituel contre le règne du péché en eux et dans le monde, et qu'ils s'attachent

à servir Dieu et leurs frères dans la charité.

Les laïcs présents à la rencontre et tous les membres de l'Église prendront conscience de la valeur de leur baptême et sauront ensemble s'aider et se soutenir pour être des chrétiens responsables, des artisans de paix, de dialogue et de réconciliation. Ils seront ainsi poussés à mettre leurs talents et leurs capacités professionnelles au service du progrès de leurs concitoyens et à participer activement à la gestion sociale et à la vie politique de leur patrie.

Chaque communauté chrétienne est composée de personnes d'origines et de sensibilités différentes. Que chacun ait le souci « de faire toutes choses dans une divine concorde, sous la présidence de l'évêque » [6], en fuyant les divisions comme le principe de tous les maux! Dans cet esprit, il convient en particulier d'accueillir les divers mouvements, qui apportent une contribution spécifique à la vie ecclésiale et offrent aux fidèles la possibilité d'une vie de prière, de partage et d'action.

4. Le Christ a laissé à ses disciples la mission d'annoncer l'Évangile à toute créature [7]. Avec la grâce de l'Esprit Saint, soutenus par les pasteurs dont ils sont des collaborateurs précieux, les laïcs sont les partenaires indispensables de l'annonce de la Bonne Nouvelle, capables de prendre leur part de responsabilité dans la vie et le développement des communautés chrétiennes auxquelles ils appartiennent; ils sont appelés à transformer le monde à la manière d'un ferment. Ils ont « un rôle propre et absolument nécessaire » dans la vie de l'Église [8]. En menant leur vie dans le monde, ils travaillent ainsi à son progrès et à sa sanctification. L'année jubilaire, à laquelle nous nous préparons, doit permettre de promouvoir la justice sociale [9] et doit être l'occasion d'une conversion des cœurs.

Pour le renouveau dans la société et dans l'Église, j'invite tout particulièrement les époux à accorder une grande attention à leur vie conjugale et familiale, en prenant soin de donner à leurs enfants l'éducation morale et spirituelle qui fera d'eux des adultes responsables. Je salue le rôle joué par les femmes, qui « ont la capacité de manifester leur "génie" dans les circonstances les plus diverses de la vie humaine » et auxquelles il convient « d'offrir des participations plus importantes et des responsabilités dans les décisions ecclésiales » [10]. Alors, se lèvera un nouveau printemps, prémices du Royaume à venir.

5. En invoquant l'assistance de l'Esprit Saint sur vous-même, sur les pasteurs du Moyen-Orient, sur les membres du congrès, sur les laïcs engagés dans l'Église, et sur les prêtres, les religieux et religieuses qui les accompagnent dans leur apostolat pour que le Christ soit connu et aimé, j'accorde de grand cœur ma Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 30 mai 1997.

## **IOANNES PAULUS PP. II**

- [1] Rom. 12, 12.
- [2] Cfr. Act. 11, 28.
- [3] Origenis In Genesim homilia.
- [4] Cfr. Ioannis Pauli PP. II <u>Une Espérance nouvelle pour le Liban</u>, 51.
- [5] Lumen Gentium, 34.
- [6] S. Ignatii Antiocheni Epistula ad Magnesios, 6, 1.
- [7] Cfr. *Matth*. 16, 15.
- [8] Apostolicam Actuositatem, 1.
- [9] Cfr. Ioannis Pauli PP. II <u>Tertio Millennio Adveniente</u>, 13.
- [10] Ioannis Pauli PP. II <u>Une Espérance nouvelle pour le Liban</u>, 50.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana